



CARTHAGE PRO

Chabaka

Règlement

Art.I : Dates et lieu

Chabaka aura lieu à Tunis dans le cadre des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) les **16, 17 et 18 Décembre 2024.**

Art.II : Objectifs

L'atelier Chabaka a pour objectif la présentation aux invité.e(s) professionnel.le(s) nationaux, régionaux et internationaux (producteur(s).trice(s), distributeur(s).trice(s), diffuseurs, ou autres) de projets de longs métrages documentaires et de fiction africains et arabes, en phase de développement.

Chabaka est un atelier compétitif, des bourses d'aide au développement sont proposées par des partenaires du festival aux lauréat.es désigné.es par un jury international.

Art.III : Description de l'atelier

Chabaka est un atelier d'aide au développement de la section Carthage Pro, organisé par les JCC. L'atelier se déroulera sur trois (3) jours pendant lesquels les réalisateur(s).trice(s) seront invité(s).e(s) à présenter et à défendre leurs projets de film devant le jury et les invité(s).e(s) professionnel(s).le(s) du festival.

Art. IV : Critères d'éligibilité des projets

1. Seules les premières, secondes et troisièmes œuvres des réalisateur(s).trice(s) sont éligibles.
2. Seuls les réalisateur(s).trice(s) de nationalité des pays africains ou arabes sont éligibles.
3. Seuls les longs métrages de fiction, documentaires et/ou les animations sont éligibles.
4. Un/une réalisateur.trice ne peut présenter qu'un seul (01) projet.
5. Un/une producteur.trice ne peut présenter que deux (02) projets au maximum.
6. Le/la réalisateur.trice doit avoir réalisé au minimum deux (02) courts métrages et /ou un (01) long métrage.
7. Le/la producteur.trice doit avoir produit au minimum deux (02) courts métrages et un long métrage.

Art.V : Modalités de sélection:

La sélection se fera sous la responsabilité de la direction des JCC, au maximum 08 projets de longs métrages de fiction, de documentaires de création ou d'animation seront sélectionnés.

Art.VI : Inscription des projets

Le dernier délai d'acceptation est fixé au **15 Septembre 2024 inclus.**

1. Les dossiers devront être communiqués exclusivement via la plateforme des JCC : www.jcctunisie.org:-



2. Les candidats.tes devront remplir le formulaire d'inscription en ligne de l'atelier Chabaka disponible sur le site internet des JCC.
3. **Seuls les dossiers complets seront examinés.**
4. Les candidats/tes devront fournir pour chaque projet un dossier, en français et/ou en anglais, et/ou en arabe. Deux langues sont exigées.

Art. VII : Projets sélectionnés

Les films sélectionnés recevront une notification **le 25 Octobre 2024**. La sélection d'un film doit rester confidentielle jusqu'à l'annonce officielle du programme par la direction des JCC.

Art. VIII : Invitations et Accueil

Les JCC prévoient la prise en charge du transport aérien et les frais de séjour du/de la réalisateur.trice et peuvent également prendre en charge les frais du séjour du/de la producteur.trice et cela pendant **5 jours/4 nuits**.

Article IX : Prix « Bourses d'aide au développement » et engagements

La liste des bourses et les montants à allouer seront publiés sur le site du festival : www.jcctunisie.org avant la date de clôture des inscriptions.

1. Les bourses reviennent au réalisateur.trice du projet primé dans leurs totalités.
2. Les projets lauréats une fois le film fini devront faire figurer la mention obligatoire : «Avec le soutien de Carthage-Pro/Chabaka» en incluant le logo des JCC dans le générique du film et dans tous les documents d'information.

Art. X : Cérémonie de remise des prix

Une cérémonie de remise des prix de **CARTHAGE PRO** se tiendra à la fin des travaux des ateliers Chabaka et Takmil.

Article XI : Règle Générale

La participation à l'Atelier Chabaka implique le respect du présent règlement. La Direction des JCC est seule habilitée à prendre toute décision concernant les points non prévus par le règlement et/ou leur interprétation.